

MYTHES FORESTIERS

Propos d'un forestier iconoclaste

par LE REBOUSSIER

AVERTISSEMENT

L'article qui suit a, délibérément, été écrit pour choquer et, ainsi, on l'espère, produire une réaction qu'on espère salutaire. Il a la prétention de démythifier et, même, s'opposant aux charlatans de la chose forestière, de démystifier.

Qu'on permette à un forestier qui a passé sa vie professionnelle au service de la forêt mondiale et qui, pourtant, se cherche encore, de rappeler à la réalité et au bon sens quelques bons esprits qui fondent leur défense de la « nature » ou de la forêt plus sur l'émotion que sur la raison.

PREMIER MYTHE — LE RÔLE (TOUJOURS) IRREMPLAÇABLE DE LA FORÊT

RENAN ayant écrit que la disparition des civilisations allait de pair avec celle des forêts, on en a déduit que là où il n'y a pas de forêt il ne peut pas y avoir de civilisation...

Si cela était vrai il nous faudrait considérer comme barbares les Islandais (dont le revenu par tête d'habitant est supérieur à celui des Français), les esquimaux et le milliard de Chinois, à l'exception bien entendu de ceux qui vivent dans les régions forestières du Nord de la Chine, sans parler de ces pauvres Tunisiens qui importent 90 % de leur bois d'œuvre ou, moins loin de nous, ces pauvres Beauverons perdus au milieu de leur morne plaine déboisée depuis des siècles.

La vérité est que la forêt est nécessaire, voire indispensable, là où elle peut pousser et lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen pour retenir la terre et éviter l'érosion, par exemple sur des pentes extrêmes ou des sols incapables de porter un autre type de végétation.

Bien souvent une bonne prairie, bien entretenue, vaut, en ce qui concerne la protection des sols, presque une forêt.

Toutefois, sous certains climats que nous qualifierons, faute de mieux, d'excessifs, les arbres, sinon la forêt proprement dite, sont nécessaires à la conservation de la fertilité, c'est-à-dire la conservation de la capacité productive agricole, des sols. Ces climats excessifs sont les tropicaux, humide ou sec, et le méditerranéen. Ils sont caractérisés autant par la violence des pluies que par leur concentration sur de courtes périodes au cours de l'année ; à Ouagadougou — à la bordure de ce Sahel dont on parle tant — la hauteur des pluies est à peu près la même que

celle de Paris, mais la différence est double : (i) les pluies tombent certes durant moins de jours, mais en averses violentes et (ii), l'ardeur du soleil fait monter la température d'un sol dénudé à 60-80° le transformant ainsi en véritable creuset.

Il n'est donc pas étonnant que, sous ces climats, les sols soient aussi fragiles et nécessitent la double protection (contre l'impact de la goutte de pluie et contre les ardeurs du soleil) que l'arbre est, plus que toute autre couverture naturelle, apte à dispenser. En outre, par la profondeur à laquelle vont les racines et par la chute de ses feuilles, l'arbre est non seulement un excellent recycleur des matières minérales qui ont migré en profondeur, mais encore un excellent producteur de matières organiques qui, on le sait, sont nécessaires à l'équilibre des sols.

Les essais de mise en culture des sols sableux de la forêt amazonienne se sont soldés par des échecs. Nous précisons toutefois tout de suite qu'il n'y a pas que des mauvais sols sableux dans la forêt amazonienne et qu'il s'y trouve en bonne quantité de bons sols sur basalte ou alluvions riches.

Seules les terres à riz, à condition qu'elles soient irriguées, échappent aux effets pernicioeux du climat grâce à la protection que leur procure la pellicule d'eau qui les recouvre.

Certains sols tropicaux, souvent sur roches mères basaltiques, en général jeunes et riches, nés de roches mères riches comme ceux des enclaves limitées que nous venons de citer dans le bassin amazonien, peuvent pendant longtemps conserver leur fertilité sans protection contre les ardeurs du soleil et la violence de la pluie.

De même les cultures arbustives (café, cacao, hévéa, palmier à huile, etc...) prospèrent sous les tropiques car elles constituent des substituts acceptables de la forêt.

Ces considérations valent également, mais peut être à un moindre degré, pour les pays méditerranéens où l'olivier et les arbres fruitiers sont quelquefois plus recommandés que les céréales.

En conclusion la réalité est plus subtile que certains jugements à l'emporte pièce le suggèrent. Non ! la forêt n'est pas toujours irremplaçable. La réalité est faite de cas particuliers et il faut adapter nos jugements, et les méthodes d'utilisation du sol (avec ou sans forêts, avec ou sans cultures arbustives) aux caractéristiques écologiques, non pas à l'échelle du continent, du pays ou de la région mais à l'échelle du **terroir**.

DEUXIÈME MYTHE — LA DISPARITION DES FORÊTS DU MONDE

En ce qui concerne les forêts tropicales, *BOIS ET FORÊTS DES TROPIQUES*, n° 195, a déjà consacré un article à ce sujet. Nous y renvoyons le Lecteur et nous nous contenterons de citer une partie de la conclusion de cet article :

CITATION

« Le problème de la destruction des forêts tropicales a été mal posé à une opinion publique mondiale mal informée. Ce n'est pas à l'échelle mondiale que ce problème est alarmant mais seulement dans des zones critiques. Certaines de ces zones sont même très critiques comme le Sahel ou certaines parties montagneuses de l'Himalaya ou des montagnes andines. La lutte contre cette destruction n'est qu'un des aspects de la lutte contre le retard technique en agriculture ou tout simplement contre la misère rurale : la carte de destruction des forêts tropicales coïncide à peu près avec celle de cette misère rurale... Une autre conclusion

est qu'il n'y a pas un problème de destruction des forêts tropicales mais autant de problèmes que de situations, que de conditions économiques, sociales, culturelles, écologiques locales, c'est-à-dire autant de problèmes que de milieux. A chaque problème, il faut trouver une solution appropriée. Nous ajouterons que le problème forestier ne peut être étudié isolément et qu'il n'est qu'un aspect des relations entre l'homme et les ressources naturelles (actuelles et potentielles) dont il peut disposer. La protection ou la restauration des forêts ou des formations arborées tropicales passe d'abord par une meilleure justice sociale (i), ensuite par une amélioration et une intensification des techniques agricoles, peut-être aussi, dans certains cas, par l'émigration et surtout, par une assistance directe fournie par la communauté nationale aux paysans et auprès (i) des paysans des pays en développement. »

Fin de citation.

(i) c'est nous qui soulignons.

En ce qui concerne les forêts tempérées, en raison de l'exode rural et de l'intensification de l'agriculture, bien au contraire, elles seraient plutôt en voie d'extension, en surface sinon toujours en qualité commerciale.

Là encore, dans le domaine tropical on retrouve des généralisations du même type que celles que nous avons constatées au paragraphe précédent.

Essayons donc de mettre à nouveau les choses au point.

En plusieurs régions du monde tropical humide ou sec la forêt régresse (mais pas partout au rythme que certains prophètes de malheur avancent), parce que :

1° la population croît en ce moment dans les pays en développement beaucoup plus vite qu'elle ne l'a jamais fait dans le passé dans les pays tempérés actuellement riches (3 % et plus par an, contre un maximum de 1 % dans les pays riches).

2° les techniques agricoles restent primitives : le monde tropical, et même, dans certains cas le monde méditerranéen, n'a pas encore fait sa « révolution agricole » ; enfin.

3° des obstacles socio-politiques s'opposent encore à une intensification de l'agriculture, en particulier en ce qui concerne la tenure de la terre.

La situation est tout à fait inverse dans les pays tempérés riches du nord (auxquels il convient d'ajouter l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui ne sont que des « rejets », au sens botanique du terme bien entendu, de l'Europe), où la productivité de l'agriculture a été multipliée par 5 au cours des 100 ou 150 dernières années, à tel point qu'ils fournissent (ô paradoxe !) en quantités croissantes des aliments aux pays dits en développement... et à l'Union Soviétique. En 1982, en effet, l'Afrique plus l'Asie ont importé plus de nourriture qu'ils n'en ont exportée : 421,9 milliards de francs d'importations agricoles contre 227,8 milliards seulement d'exportations. (Source : ATLAS ECO 1984 - page 21).

Une conclusion paraît donc s'imposer : pour progresser les pays tropicaux (et pauvres, ce qui est presque synonyme) doivent, avec l'aide des pays tempérés (et riches), procéder aux réformes nécessaires dans les domaines technique et social, mais avec des modalités adaptées à leur(s) milieu(x) particulier(s).

On souhaite que ces réformes, et bien souvent ces révolutions, soient moins sanglantes que celles que connût la France après 1789.

L'émigration vers des zones plus riches, qui est une constante de l'histoire de l'humanité et dont les effets sont bénéfiques, ne doit pas être exclue systématiquement. Vaste et délicat problème à l'heure où presque tous les pays, riches ou pauvres, freinent ou essaient de freiner, l'immigration !

Lorsque la terre agricole sera mieux et plus intensément cultivée la forêt pourra être sauvée et maintenue : nous avons dit dans un précédent article : « faites-moi une bonne agriculture et je vous ferai une bonne sylviculture ».

TROISIÈME MYTHE — LA GRANDE RICHESSE DES FORÊTS TROPICALES

Nous ne nous intéresserons dans ce qui suit, qu'aux formations arborées appelées forêts humides toujours vertes ou semi-décidues des régions intertropicales c'est-à-dire à celles qui, au sein des trois continents tropicaux (Amérique latine, Afrique et Asie), sont situées de part et d'autre de l'Équateur et qui reçoivent un minimum de 1 500 mm d'eau par an : nous les désignerons ci-dessous par l'abréviation F.T.H (forêt tropicale humide).

Ces formations occuperaient, selon la FAO, environ 1 milliard 200 millions d'hectares dont la majeure partie (et aussi la moins riche qualitativement) se trouve en Amérique latine, en particulier dans l'immense bassin de l'Amazonie. Il existe également sous les tropiques des formations arborées ouvertes qu'on hésite à qualifier de forêts en raison de leur faible, quoique très variable, densité. Elles ont un intérêt local, certes très élevé, mais comme elles ont peu d'intérêt au niveau régional et encore moins au niveau international, particulièrement en ce qui concerne la production et surtout l'exportation de bois, nous ne les étudierons pas dans ce paragraphe quoique, en surface, elles ne soient pas du tout négligeables puisque selon la FAO elles couvrent 734 millions d'hectares.

A titre de comparaison, signalons que les forêts tempérées productives qui peuvent, *mutatis mutandis* se comparer aux FTH couvrent, elles, environ 1 milliard 500 millions d'hectares.

Coïncidence ou non : la très grande majorité des forêts tempérées appartiennent à des pays dits développés tandis que la très grande majorité des FTH appartiennent à des pays dits en voie de développement.

L'objet de la présente réflexion n'est pas de déterminer si la production, théorique mais actuelle, des deux types ci-dessus de forêts productives (les tempérées et les tropicales) suffirait pour fournir à l'humanité le bois dont elle aura besoin, disons jusqu'au début du siècle prochain. Dans une étude datée de 1977 la FAO répondait de façon affirmative à cette question. Et pourtant, cette étude tenait compte de la faiblesse essentielle des forêts tropicales humides, à savoir le faible nombre d'arbres commercialisables et donc exploitables par hectare.

Au risque de lasser le Lecteur, nous sommes maintenant obligé de donner quelques chiffres.

On a déjà vu que les FTH couvraient environ, 1,2 milliard d'hectares sur trois continents. Leur rythme de destruction est cependant fort inégal selon les lieux (si la forêt est stable au Gabon, elle disparaît en Côte-d'Ivoire).

En ce qui concerne d'abord leur répartition *en surface* dans le monde il y en aurait (environ) : la moitié en Amérique latine, un tiers en Asie et Océanie et, seulement, un demi tiers en Afrique.

Mais, à la différence des forêts tempérées qui sont relativement homogènes, et ne contiennent sur un même hectare que quelques (5 à 6 au plus) essences, toutes exploitables commercialement, les FTH sont très hétérogènes et peuvent, sur un même hectare, posséder une centaine d'essences dont, il est vrai, une quinzaine dominant.

Or, relativement peu de ces essences de la FTH sont acceptées par le marché, local ou international. De la sorte, le volume de bois commercialisable, donc exploitable, par rapport à un volume total sur pied moyen de 200 m³ environ est encore, en cette année 1985 très faible, 3 à 4 m³ par hectare en Amérique latine,

une dizaine au plus en Afrique et une cinquantaine dans les forêts de DIPTÉRO-CARPÉES d'Asie. Le reste du volume est laissé sur pied et constitue, sauf exception, un « remplissage », pour le moment inutile.

Comme pour le pétrole, à mesure que le bois d'œuvre deviendra de plus en plus rare, localement et mondialement, l'humanité sera bien obligée de « manger son pain noir » c'est-à-dire d'utiliser des forêts moins accessibles et des essences ou des bois technologiquement plus difficiles à travailler, à utiliser et à commercialiser.

Il existe un exemple classique d'utilisation de ces essences non nobles ou, transitoirement, qualifiées de secondaires : la France relativement riche et l'Espagne qui l'est moins tiraient toutes deux une partie de leur approvisionnement en bois d'une même zone géographique et écologique, celle, pour la France, du Gabon, et celle, pour l'Espagne, de son ancienne colonie du Rio Muni (situé au Nord du Gabon). Quoique la composition des forêts de ces territoires fût à peu près identique, la France importait du Gabon plus de 80 % en volume d'une essence facile à travailler, à savoir l'Okoumé et le reste en essences courantes, tandis que l'Espagne, plus pauvre, importait les mêmes bois mais dans un ordre d'importance inverse (80 % d'essences courantes et 20 % d'Okoumé).

Nous concluons qu'il ne faut pas se faire d'illusion sur la capacité **actuelle** des FTH à fournir du bois d'œuvre facilement et immédiatement accepté par le marché et qu'il faut donc continuer à étudier et à diffuser progressivement les essences dites secondaires, c'est-à-dire non encore utilisées ou non encore commercialisées, parce que, probablement, l'humanité en aura besoin un jour prochain pour s'approvisionner.

Celà est la raison d'être des organismes tels que le C.T.F.T. qui ont les yeux tournés vers l'avenir et qui s'efforcent, dans ce domaine, de préparer des lendemains qui ne déchanteront pas.

QUATRIÈME MYTHE — LA FORÊT USINE A OXYGÈNE

Les habitants des villes aiment se rendre en forêt (ou plus exactement sur les routes forestières) le dimanche, pour, croient-ils, s'oxygéner. Ils ignorent que le taux d'oxygène dans l'air et dans le monde entier, et à altitude égale, est à peu près le même, quel que soit l'environnement. Il est vrai, toutefois, qu'en forêt, sauf exception, il existe relativement peu de ces impuretés de l'air (fumées, poussières...) qui caractérisent l'atmosphère des grandes villes, mais, la forêt n'y est pour rien.

Dans un article récent publié par une association de forestiers, on lit dès le début que « la forêt est neutre du point de vue gaz carbonique de l'atmosphère » et de ce fait du point de vue oxygène (un gaz occupant la place de l'autre). Mais, ensuite, si nous avons bien compris, le même auteur reprend d'autre part (avec précaution certes puisqu'il qualifie ses : « évaluations » de « discutables ») le refrain bien connu de la disparition des forêts des pays en développement, c'est-à-dire en fait des forêts tropicales, dont il fixe avec une notable précision, l'échéance à l'an 2020...

L'auteur continue en affirmant que la destruction (par combustion supposons-nous) de ces forêts représente la disparition de 300 milliards de tonnes (de bois supposons-nous) soit à raison de 100 tonnes (anhydre) par hectare environ, 3 milliards d'hectares. Il y a donc là une première erreur ou exagération puisque, d'après les dernières études de la FAO, il n'existerait environ qu'un milliard d'hectares de forêts tropicales suffisamment riches dans le monde.

En outre, la destruction n'est, d'après cette même étude de la FAO « que » de l'ordre de 5 à 6 millions d'hectares par an, soit environ 600 millions de tonnes de bois anhydre correspondant à environ 300 millions de tonnes équivalent pétrole-

TEP — (consommation annuelle de la France 200 millions de TEP) soit environ 4 % de la consommation mondiale annuelle de combustible de toutes catégories (5 milliards de tonnes équivalent pétrole).

Le plus grave est que cet auteur, parmi hélas ! bien d'autres, rend, malgré les sages réserves qu'il faisait au début de son article, la destruction des forêts au moins partiellement responsable de l'augmentation de la quantité de gaz carbonique dans l'atmosphère et des conséquences apocalyptiques qu'elle entraînerait : d'après lui la zone saharienne remonterait jusqu'au Sud de l'Espagne.

Il faut tout de même rappeler quelques données élémentaires sur ce qui se passe après que la forêt est détruite ou même brûlée : ou bien on abandonne le terrain défriché aux forces de la nature ou on le transforme en terrain agricole. Dans les deux cas on transforme la forêt originelle, dont le bilan CO₂/O₂ était à peu près nul comme on l'a vu, en une association végétale (recrû forestier ou culture agricole) qui, par unité de surface, produit notablement plus de matière végétale que la forêt originelle et, pour ce faire, absorbe encore plus de gaz carbonique que la forêt originelle.

On pourrait presque dire : « si vous voulez absorber le gaz carbonique de l'atmosphère et le remplacer par de l'oxygène, détruisez les forêts (vierges de préférence) dont le bilan CO₂/O₂ est nul, car, ainsi, elles seront remplacées par un recrû beaucoup plus vigoureux et encore plus friand de ce même et indésirable CO₂. »

CINQUIÈME MYTHE — LA RELIGION DU BOIS FRANÇAIS

Le titre de ce paragraphe est emprunté à un auteur peu suspect de favoritisme à l'égard des bois importés en France, à savoir l'actuel Directeur Général du Centre Technique du Bois, Pierre MALAVAL. Il parlait dans un article paru dans le numéro de Décembre 1980 de la revue des anciens élèves de l'École Polytechnique de « la religion du bois français » et se moquait des bons esprits qui affirment que :

CITATION

« l'importation est un mal absolu, un péché capital ou une maladie honteuse. Que le bois français (encore un mythe que ce singulier) ne saurait être inférieur aux autres (ah ! mais) en une quelconque de ses caractéristiques ».

(Fin de citation).

Ce nationalisme outrancier que dénonce MALAVAL est peu fondé et dangereux.

Notre thèse est que la France doit continuer à importer des bois tropicaux. Nous en donnons ci-dessous cinq raisons principales, mais on en trouverait d'autres.

1. Protectionnisme contre libéralisme

En volume et en « équivalent bois rond » (source B.F.T. — 3^e trimestre 1982) les importations de grumes, sciages, placages et contreplaqués tropicaux ont décrû d'un maximum de 3,4 millions de m³ en 1976 à 2,4 millions en 1981 soit respectivement 20 % et 14 % de la production nationale en volume, mais sensiblement plus en valeur. Ce ne sont pas là des chiffres exorbitants.

D'une façon générale, la France, ne peut pas fermer, complètement et de façon permanente, ses frontières aux produits étrangers. Les économistes s'accordent pour dire que le retard technologique de certaines industries et, il n'y a pas si longtemps, de l'agriculture, françaises se doit à la politique protectionniste que pratiquait notre pays encore récemment.

L'ouverture de notre pays « au grand large » a été l'un des facteurs importants de la modernisation de notre économie. Elle n'a pas empêché ou, mieux dit, elle a permis qu'en 3 ou 4 décennies le produit national brut fût multiplié par trois.

La foresterie et l'industrie forestière françaises sont encore assez artisanales, mais elles se modernisent et accroissent leur efficacité chaque jour, quoique en vérité pas seulement en raison de la concurrence exercée par les pays étrangers.

2. Obstacles découlant des caractéristiques de la forêt

En réalité, la forêt française n'est pas aussi riche qu'on le croit. En tout cas elle est à de multiples égards très hétérogène. Un seul chiffre le prouve : sur une surface de forêt d'environ 15 millions d'hectares (le quart du territoire métropolitain) on ne récolte que (environ) 16 à 17 millions de mètres cubes de bois d'œuvre, soit un rendement à peine supérieur à 1,30 m³ par hectare et par an, égal à la moitié ou au tiers seulement de celui des forêts allemande, suisse ou scandinave.

Par discrétion nous ne ferons que mentionner les forêts françaises, tropicales, de la Guyane dont la production annuelle est par hectare 100 fois moindre.

La France devrait certes, d'ici 20 ans ou plus, bénéficier de l'énorme et louable effort de reboisement effectué grâce au Fonds Forestier National (F.F.N.). Nous ne pensons pas toutefois que le bois d'œuvre (pour se limiter à ce seul produit) issu des reboisements du F.F.N. puisse totalement, en qualité ou même en quantité, se substituer au bois d'œuvre feuillu tropical. Nous serions moins affirmatifs en ce qui concerne les bois dits du Nord qui sont issus de conifères, mais leur étude n'entre pas dans le cadre de notre réflexion.

Encore passons-nous sous silence le grave problème des éclaircies que l'on doit pratiquer dans nombre de reboisements F.F.N. si on veut qu'ils produisent du bois d'œuvre, et non des perches, de qualité acceptable.

Ces éclaircies ne sont pas toujours rentables et on parle d'un F.F.N. bis destiné à promouvoir leur exécution.

3. Rapport qualité/prix

D'un point de vue purement quantitatif d'abord, la consommation de la France devrait augmenter, premièrement parce que la population augmente, quoique lentement, et ensuite, parce que dans une hypothèse modérément optimiste, son niveau de vie devrait également augmenter, entraînant une augmentation, tout à fait classique, de la consommation de bois par habitant.

Ensuite les grumes issues de reboisements artificiels ne seront jamais d'une aussi bonne qualité que les grumes tropicales, lesquelles sont beaucoup plus volumineuses, rectilignes et indemnes de défauts. Ces grumes s'apparentent aux plus beaux bois de chêne ou de sapin français, nous disons bien aux plus beaux.

Au surplus les prix des sciages ou des grumes tropicales rendus à un port français ne sont pas dissuasifs : rendu usine le beau chêne vaut environ 1.500 F le m³ en grume et le hêtre 500 F. Pour les bois tropicaux équivalents les prix C.I.F. comparables sont : pour le Samba (bois blanc léger) 950 F le m³, pour le Sapelli 1.900 F. Ces prix sont légèrement supérieurs aux prix des bois nationaux mais les bois tropicaux importés ont un bien meilleur rendement en raison de leur diamètre et de l'absence de nœuds.

Pour les sciages l'avantage des bois tropicaux est plus marqué : 1.500 F le m³ au port de débarquement contre 1.400 F (Pin, Sapin, Hêtre) et même 3.600 F (chêne de qualité), départ usine.

4. Nécessité d'importer pour pouvoir exporter. Cas des pays en développement

Au Gabon les milieux forestiers initiés appellent le champagne « le jus d'okoumé ». Cette formule est d'une grande sagesse car elle signifie en termes d'échanges commerciaux internationaux que les pays en développement forestiers d'Afrique, d'Asie et, demain, d'Amérique latine, doivent nous vendre des bois, quand ils en ont, pour payer ce que nous leur vendons, à savoir les avions, les satellites, les parfums, les vins et autres produits.

Au surplus nombre de pays en développement sont si dangereusement endettés qu'ils n'ont d'autres voie pour payer leurs dettes que l'exportation de leurs productions nationales... à moins que les pays riches créditeurs et importateurs ne leur fassent grâce de ces dettes. Le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'y paraissent pas, en ce moment, disposés.

